

Le secteur privé africain peut former des partenariats sur le thème du développement

Addis Abeba, le 10 juin 2014 (CEA) - Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, M. Carlos Lopes a lancé un appel, aujourd'hui, au secteur privé afin qu'il adopte la responsabilité sociale des entreprises et qu'il promeuve le développement du continent. S'adressant aux représentants du secteur privé, lors du Forum des Nations Unies sur le Pacte mondial (UN Global Compact Forum) qui se déroule du 9 au 13 juin, à Addis-Abeba, M. Lopes a déclaré que le secteur privé doit encore jouer sa part pour le développement du continent en raison de deux erreurs fondamentales: «le secteur privé voit le développement comme étant l'entreprise principale des gouvernements et il pense que les activités de développement ne sont pas rentables».

Pour ce qui est de faire face aux défis qui empêchent l'avancement de l'Afrique, il dit que la mauvaise tarification des produits dans le commerce est largement pratiquée à travers l'Afrique par les multinationales (EMN) et les propres sociétés africaines.

«Entre 2001 et 2010, les estimations sur les pertes en matière de tarification dans le commerce en Afrique sont entre 24,2 et 40,7 milliards de dollars américains, ce qui signifie une perte annuelle moyenne comprise entre 24.2 et 40.7 milliards de dollars américains; ces chiffres semblent encore plus alarmant lorsque l'on se rend compte que les dépenses de la responsabilité sociale des entreprises sur le continent sont étroitement liées ou non à une législation en place et sont déductibles d'impôts», a-t-il déclaré.

Il dit que seulement quatre pays africains ont une sorte de règlement sur la responsabilité sociale des entreprises en place et qu'en Afrique du Sud, où les directives d'investissement social d'entreprise ont été mises en place pour la réalisation de l'autonomisation économique des noirs (Black Economic Empowerment), Standard Bank Group a dépensé 114 millions de rand en 201 en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Sur la scène internationale, dans les quinze plus grands marchés, on se rend compte que seulement 5% des sociétés ont un impact dans la responsabilité sociale des entreprises, note Lopes faisant allusion à une étude sur «Réputation et responsabilité sociale des entreprises», publié par Reputation Institute, en 2013.

Il souligne que les enquêtes de la responsabilité sociale des entreprises en Afrique, montrent une attention décevante du soutien philanthropique, qui dit-il est «souvent sous forme de dons d'argent liés aux propres intérêts des sociétés plutôt qu'une réponse aux véritables besoins de développement des communautés».

Selon Lopes, la responsabilité sociale des entreprises devrait être une stratégie de gestion intégrale avec des ressources budgétaires suffisantes pour mettre en oeuvre des plans d'action.

Il dit que les défis en Afrique, à savoir le manque d'infrastructures, le chômage des jeunes et l'inégalité se traduisent en opportunités de marchés pour le secteur privé en Afrique; et ajoute ensuite que cela va au-delà de l'exploitation des ressources naturelles.

Il dit: «Je n'hésiterai pas à dire qu'à part des sociétés réputées, telles que les anglo-américaines, les sociétés locales africaines connaissent une responsabilité sociale des entreprises bien pire que les multinationales étrangères».

L'Afrique attend que le secteur privé investisse plus pour générer des emplois de qualité et des standards de bien-être pour ses employés. Il ajoute: «L'Afrique s'attend à ce que les grandes sociétés prennent en main les petites de sorte que qu'elles répandent la richesse, multiplient les emplois, investissent dans la technologie, transfèrent les compétences, pas seulement au sein de la société, mais aussi pour développer des programmes qui favorisent la création de capacités à travers les industries et secteurs où elles sont actives.

Il exhorte le secteur privé à accroître la visibilité et l'impact du développement de la responsabilité sociale des entreprises en Afrique par la mise en place de partenariats public-privé (PPP).

«Avec des objectifs convenus entre les gouvernements et le secteur privé, les préoccupations socio-économiques et environnementales peuvent être traitées par la responsabilité sociale des entreprises, dit-il.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

www.uneca.org [2]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/le-secteur-privé-africain-peut-former->

[des-partenariats-sur-le-theme-du](#)

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>

[2] <http://www.uneca.org/fr>